



L'invasion de la Zone libre, Vichy, l'armée d'armistice et la Flotte (8-27 novembre 1942)

Claude FRANC | Saint-cyrien de la promotion Maréchal de Turenne et breveté de la 102^e promotion de l'École supérieure de Guerre, colonel en retraite, auteur de plusieurs ouvrages sur la Grande Guerre et d'articles dans la presse militaire et civile spécialisée.

Les événements survenus en métropole en novembre 1942, depuis la tentative mort-née de l'État-major de l'armée de résister à l'invasion allemande de la Zone libre, le 11 novembre 1942 jusqu'à la dissolution de l'armée d'armistice le 27 novembre, conséquence directe du débarquement allié en Afrique du Nord et de la rentrée dans la guerre de l'armée d'Afrique, constituent pour l'armée, une rupture brutale, plus traumatisante encore que la débâcle de 1940. Cette tentative de l'État-major de l'armée visait à faire desserrer les troupes hors de leurs garnisons avec armes et bagages, dans des zones d'accès difficiles, où elles pourraient tenir lieu de points d'appui de manœuvre au commandement allié dans son action d'ensemble supposée alors à la fois en Afrique du Nord et en France.

Ces événements marquent pour beaucoup la fin d'une illusion largement partagée, fondée sur une rentrée en guerre en métropole même, à l'occasion d'une opération générale alliée, se déroulant à la fois en Afrique et sur le territoire national. Cependant, cette hypothèse ne correspondait malheureusement aucunement ni aux intentions réelles des Alliés, ni surtout à leurs capacités de l'époque. Lorsque l'État-major de l'armée à Vichy estimait que ce postulat devait servir de base à toute planification, ses chefs confondaient malheureusement leurs espoirs avec la réalité de la situation stratégique des Alliés à l'automne 1942.

Cette lourde erreur d'analyse, due au fait que l'État-major de l'armée travaillait en vase clos, hors de toute réalité tangible des préoccupations des Alliés, va réduire à néant deux ans de travail fécond de montée en puissance de l'armée d'armistice, tout en l'entachant, vis-à-vis de l'opinion, d'une image très délétère, non seulement une armée vaincue, mais une armée veule. La Marine qui, dans les mêmes circonstances, a été amenée à se saborder a, quant à elle, conservé pendant des décennies l'opprobre dont cet acte avait entaché ses pavillons.



Vichy face à *Torch* : réactions de l'État-major de l'armée

Depuis quelques jours, la progression de plusieurs convois alliés en Méditerranée, suscitaient toutes sortes d'interrogations. Le 7 novembre, les Allemands demandent à Vichy les renseignements dont il dispose sur ces convois et de les leur transmettre. Le général Eugène Bridoux, secrétaire d'État à la Guerre, ordonne au colonel Louis Rivet, chef du Service de renseignement (SR), d'obtempérer. Or, la position de ces convois est telle, qu'il leur est impossible de prendre la direction du canal de Sicile. Rivet modifie donc très largement leur position réelle et les ramène beaucoup plus au nord, rendant impossible un débarquement en Algérie. Ces renseignements sont transmis ainsi falsifiés aux Allemands ⁽¹⁾.

Dès la nouvelle du Débarquement confirmée, le maréchal Pétain envoie un avion au général Maxime Weygand, qui n'exerçait plus aucune fonction depuis son rappel d'Alger sur injonction allemande, en novembre 1941, pour le convier à Vichy pour consultation et Pierre Laval part rencontrer Hitler à Berchtesgaden. L'après-midi se passe pour l'EMA à exposer à Weygand la situation. Celui-ci raisonnait également exactement sur les mêmes hypothèses que l'EMA, une action alliée en France coordonnée à celle d'Afrique française du Nord (FN), ce que lui avait assuré le général Giraud lors de leur rencontre en juin, mais Giraud n'avait aucune assurance, et encore moins de légitimité pour le faire ! Les conceptions de Weygand rejoignaient donc celles de l'EMA. En fait, compte tenu de leur identité de vues, il s'agissait, ni plus ni moins, du Plan Verneau (du nom du chef d'état-major de l'armée d'armistice, le général Jean-Édouard Verneau). Son application était liée au franchissement de la ligne de démarcation par la *Wehrmacht*.

Le 9 novembre, le SR transmet alors un renseignement selon lequel les Allemands franchiraient la Ligne de démarcation le lendemain 10 novembre et progresseraient le long des vallées du Rhône et de la Garonne, prenant en écharpe les forces françaises du Centre de la France.

Simultanément, Olleris, sous-chef d'état-major, demande à son chef du 3^e bureau de rédiger un ordre à destination des commandants des divisions. Ce fut le télégramme n° 128/EMA/3/SP, chiffré dès que signé : « En vue d'éviter contact entre armée d'armistice et troupes étrangères, les généraux commandant les divisions militaires doivent être prêts, en cas d'avance allemande au-delà de la ligne de démarcation, à exécuter déplacement de troupes et états-majors en dehors des garnisons et des axes principaux de pénétration. Toutes munitions seront prises. »

Simultanément à la diffusion de ces ordres, des officiers de liaison des 1^{er} et 3^e bureaux étaient envoyés dans les DM pour les compléter par des directives verbales. Une fois les ordres transmis et les officiers de liaison partis, l'EMA entreprit

⁽¹⁾ Témoignage de Rivet cité par DAINVILLE (DE) Augustin, *L'ORA, La résistance de l'armée, guerre 39-45*, Lavauzelle, 1976, p. 77.

de rejoindre la ferme de La Rapine (Puy-de-Dôme), étant entendu qu'il ne s'agissait que d'un PC tactique, le gros des personnels de l'EMA devant rejoindre le PC lourd, prévu de se déployer à Mende (Lozère). Pour donner le change, Verneau expliqua à l'adjoint de Bridoux, le général Joseph Delmotte, bon public, qu'il évacuait Vichy pour un simple exercice d'état-major. Le ministre, Bridoux, est absent de Vichy, retenu à Paris. Ce qui explique que, jusqu'ici, c'était l'EMA qui était à la manœuvre. On ne vit pas Bridoux réagir. Cela n'allait pas tarder.

Dans la journée du 10 novembre, devant l'absence de réaction allemande, la position de l'État-major de l'armée à La Rapine devenait de plus en plus difficile à tenir, même si les premières mesures prises à la réception du télégramme 128 commençaient à être exécutées par les divisions. Au matin du 10, toujours très calme, le général Verneau prend sa décision et la communique à ses subordonnés : retour à Vichy, on reviendra ce soir.

En conseil de cabinet en présence du maréchal Pétain, le 10 matin, le départ de l'EMA, fut qualifié de « complot » et sévèrement critiqué et condamné. Le général Delmotte envoie aux chefs d'état-major des DM, un ordre ministériel annulant l'ordre 128 de l'EMA. Les moyens de transport affectés à l'EMA sont consignés sur ordre de Bridoux, qui interdit tout mouvement à toute unité.

La fin de l'Armée d'armistice

Le 11 novembre 1942 compte parmi les journées les plus sombres de l'armée française : les Allemands franchissent la ligne de démarcation à l'aube et envahissent la Tunisie, où les Alliés n'avaient pas débarqué. Le 11 soir, la Zone libre n'existe plus, les Italiens occupant Nice, la Corse et la Savoie. Les unités sont consignées dans leurs casernements.

Quant au maréchal Pétain, sa seule réaction officielle aura été, le 13 novembre, un message général de rappel à la discipline.

L'État-major vécut alors trois semaines effroyables jusqu'à l'affaire de Toulon et la dissolution de l'Armée d'armistice, effectuée *manu militari* le 27 novembre 1942 : la *Wehrmacht* fait irruption dans les casernes et quartiers de l'Armée, pour, sous la menace, dissoudre les unités. La démobilisation est faite de force, et l'état-major lui-même est dissous, les personnels placés en « congé d'armistice ».

Le général Bridoux, ne reculant devant aucune bassesse devant les « autorités d'occupation », ordonne aux préfets de se faire livrer les dépôts clandestins de l'armée d'armistice. Pour ne pas compromettre les civils qui s'étaient « mouillés » dans ces opérations de camouflage à grande échelle, les trois quarts de ces dépôts seront ainsi livrés aux Allemands.



Le mot de la fin reviendra au général Henri Zeller, alors chef du 1^{er} Bureau de l'EMA (Organisation/Effectifs), dans une conférence prononcée à l'École de Guerre au milieu des années 1960 ⁽²⁾.

« Les officiers d'active avaient cru voir dans la petite armée de l'armistice un outil propre à servir à la libération du pays. Cet outil leur a été retiré d'une manière ignominieuse.

Ils ont vu leurs hommes jetés à la rue, eux-mêmes abandonnés par leurs chefs directs qui ne leur ont même pas fait l'aumône d'une parole d'adieu.

Ils ont été dès le lendemain, abreuvés d'injures par la radio française.

Le rouge au front, ils ont cherché où était le devoir. »

Le drame de Toulon

Depuis l'armistice et l'agression britannique de Mers el-Kébir ⁽³⁾, l'ensemble de la Flotte de haute mer (FHM), escadre aux ordres de l'amiral Jean de Laborde qui ne pouvait pas souffrir Darlan, était rassemblée à Toulon. Composée de 38 bâtiments de premier rang, elle était articulée autour des deux croiseurs cuirassés *Dunkerque* et *Strasbourg*, et deux divisions de croiseurs. La FHM correspondait au quart de la Flotte alors en service. Tout un ensemble de bâtiments de servitude, dépendant du préfet maritime, l'amiral Marquis étaient également amarrés à Toulon.

Les événements vont se dérouler comme une tragédie, l'unité de lieu étant Toulon. Le 11 novembre, les blindés allemands se déploient entre Marseille et Aix. Depuis Alger, Darlan réitère à Laborde l'ordre d'appareillage, auquel celui-ci répond par un refus grossier. À Berchtesgaden, Laval obtient la signature d'un *modus vivendi* entre les amiraux Raeder et Laborde : aucune action allemande ne sera attentée contre la Flotte si elle s'abstient de tout acte en faveur des Alliés. Laborde signe.

Entre le 15 et le 20 novembre, le « camp retranché » protégeant Toulon est démantelé et les troupes retirées. Aucun survol n'est plus autorisé. Le 26, les unités allemandes se concentrent autour de Sanary–Toulon–Bandol.

Le 27 à l'aube, le voile se déchire, la *Wehrmacht* pénètre dans l'arsenal, en y engageant des unités blindées. L'amiral de Laborde, qui vit à bord du *Strasbourg*, donne immédiatement l'ordre de sabotage. Seuls cinq sous-marins (*Casabianca*, *Vénus*, *Marsouin*, *Iris* et *Le Glorieux*) parviennent, en plongée, à franchir les passes. Le *Strasbourg* repose droit sur sa quille, à demi immergé, d'autres bâtiments brûlent, d'autres encore reposent sur le flanc. Aucun bâtiment n'en réchappe et les

⁽²⁾ Archives privées Zeller.

⁽³⁾ Attaque d'une escadre de la *Royal Navy* commandée par l'amiral Somerville du 3 au 6 juillet 1940 qui provoqua 1 295 morts dans la flotte française, en grande partie lorsqu'est coulé le cuirassé *Bretagne*.



Allemands ne pourront quasiment rien récupérer. Un tonnage de 235 000 tonnes est irrémédiablement perdu.

Le bilan

Avec la sécession de l'Empire, la dissolution de son armée et le sabordage de sa flotte, Vichy a perdu tous ses attributs de souveraineté. Dorénavant, le régime ne sera plus qu'un satellite du *Reich*.

Une question demeure, pouvait-il en aller autrement, pour l'Armée et la Marine ?

Le débat de savoir s'il fallait ou non résister à l'invasion allemande le 11 novembre, se clôt de lui-même dès lors que le débarquement allié n'était pas jumelé à un autre sur les côtes françaises. Évidemment, aujourd'hui, alors que l'on « connaît la suite », et que les archives sont ouvertes, tout le monde sait que les Alliés ne possédaient nullement la capacité d'effectuer ce double débarquement, qui les auraient engagés à la fois dans une campagne tunisienne et dans une campagne continentale en France. Ils disposaient tout juste des moyens pour les opérations en Tunisie, et encore dans la mesure où l'armée française d'Afrique leur permettait, par une action d'arrêt sur la Dorsale, de gagner les délais indispensables à leur montée en puissance. Toutefois, cela, personne ne le savait et même l'imaginait à Vichy ou à Alger.

Quant à la Flotte, la question de son appareillage éventuel a fait couler beaucoup d'encre. Assurément, avant le 11 novembre, l'appareillage était possible, même en tenant compte des délais de préchauffage du mazout des machines mais, jusqu'à cette date, la confusion, évoquée plus haut, régnait encore à Alger entre Darlan, les généraux français et les Américains. Un armistice n'avait été conclu que pour la zone d'Alger. Au Maroc, les combats continuaient. Et pourtant Darlan avait câblé à Laborde l'ordre d'appareillage pour Mers el-Kébir. Il savait fort bien que, s'il pouvait assurer aux Alliés que « sa » Flotte ralliait l'Algérie, la question de sa légitimité ne serait plus posée et qu'il était assuré d'être obéi par l'armée et reconnu par les Alliés. Le paradoxe fera qu'il sera obéi par l'armée, mais que la Marine lui désobéirait. Or, Laborde faisait exactement le même raisonnement et il ne voulait en aucun cas, offrir ce « cadeau » à Darlan. Par son attitude, il a amplement mérité d'être déféré en Haute Cour à la Libération. ♦